

25^{c.}

Journal du Lot

25^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements.....	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 81 COMPTÉ POSTAL : 5399 TOULOUSE
Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	2 fr. 25
RECLAMES 3 ^e page (— d ^e —).....	3 fr. 50
» 2 ^e page (— d ^e —).....	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Quelques textes particulièrement démonstratifs qui permettent de comparer les affirmations contradictoires d'Hitler et qui doivent suffire à établir devant le monde sa cynique mauvaise foi.

Pour apprécier la valeur des présentes revendications d'Hitler sur la Pologne, il n'y a rien de plus décisif que de les soumettre à Hitler lui-même. Il les juge et il les condamne...
Un de nos confrères parisiens a pris soin de colliger des documents singulièrement démonstratifs et qui ne sont rien d'autre que le recueil de ce que le maître de l'Allemagne a dit et écrit depuis 4 ou 5 ans, sur cette question de la Pologne dont il veut faire aujourd'hui le prétexte d'une guerre mondiale. Notre confrère a fait de ces textes un florilège qui permet de comparer les affirmations contradictoires d'Hitler et qui devrait suffire à établir devant le monde sa cynique mauvaise foi.

« DE PROBLÈMES TERRITORIAUX EN EUROPE et je l'ai assuré aussi qu'au moment où la Tchécoslovaquie aura résolu les autres problèmes, c'est-à-dire lorsque les Tchèques se seront réconciliés avec les autres minorités, l'État tchèque ne m'inléssera plus et je voudrais bien, à ma foi, le garantir. »
Autant de mots, autant de fourberies. On voit comme il a tenu ses promesses à Chamberlain, comme il ne soulève plus de problèmes territoriaux en Europe et comment il a « garanti » la Tchécoslovaquie en l'étranglant.
Maintenant, c'est le tour de la Pologne, demain ce sera le nôtre.
Nous pourrions ajouter d'autres textes à ceux que nous venons de citer. Ils suffisent à montrer la valeur qu'il convient d'ajouter aux engagements hitlériens.
Mais, après tout, pourquoi nos diplomates ne mettent-ils pas tout simplement M. Hitler en face de ses mensonges. Cela ne se fait pas, nous dit-on. En diplomatie, on reste poli...
La politesse n'est pas forcément de l'hyponérisie et on se demande si, parfois, la meilleure diplomatie ne serait pas la franchise et la vérité, même nue.

« Cet accord, non seulement les Allemands le réalisent aveuglément mais ils désirent en outre qu'il soit constamment prolongé et que les relations amicales polono-allemandes s'approfondissent toujours davantage. »
Inutile de préciser que ledit accord était basé sur le respect de la situation que le Führer déclare aujourd'hui intolérable et qu'à cette époque il déclarait particulièrement favorable aux « relations amicales » entre les deux pays.

Récemment, c'est-à-dire le 20 février 1938, Hitler allait plus loin. Il plaidait devant son peuple la cause polonaise et démontrait que les droits polonais sur le « couloir » et sur Dantzig sont incontestables. Ecoutez ceci :
« Je voudrais que la nation allemande apprenne à voir dans les nations des réalités historiques qui ne se laissent pas supprimer... JE VOUDRAIS QUE'ELLE RECONNUT COMME UNE CHOSE INSENSEE, PUISQUE TOUT SIMPLEMENT IMPOSSIBLE, DE REFUSER A UNE NATION DE 33 MILLIONS D'HABITANTS UN ACCES A LA MER. »
« Depuis que la S.D.N. a abandonné ses tentatives d'introduire le trouble à Dantzig, ce point-là, le plus dangereux pour l'Europe, a perdu complètement son caractère menaçant pour la paix. »
« L'ÉTAT POLONAIS RESPECTE LES CONDITIONS NATIONALES A DANTZIG ET LES ALLEMANDS RESPECTENT LES DROITS DE LA POLOGNE. »
Quelques mois plus tard, le 26 septembre 1938, il insistait encore plus fortement sur le droit de la Pologne à conserver le couloir et Dantzig. (C'est qu'à ce moment-là, il voulait avoir les mains libres pour faire son coup sur la Tchécoslovaquie. Il réservait la Pologne pour plus tard. C'est toujours son système d'attaquer ses adversaires l'un après l'autre, en les divisant. Aujourd'hui celui-ci et demain celui-là.)
« Enfin, à la veille de Munich, Hitler prononçait un discours au Reichstag, un discours où il disait que la Tchécoslovaquie est sa dernière revendication territoriale (comme il l'avait dit de la Sarre, de l'Autriche, etc...). « J'ai assuré M. Chamberlain, dit-il, et je le renouvelle ici, qu'une fois le problème résolu, IL N'Y AURA PLUS

Informations

Conseil des ministres

Les ministres se sont réunis à l'Élysée, jeudi à 18 heures, en Conseil, sous la présidence de M. Albert Lebrun. M. Edouard Daladier, président du Conseil et M. Georges Bonnet, ministre des Affaires étrangères, ont fait au Conseil un exposé de l'ensemble de la situation internationale. Le Conseil a été unanime à maintenir fermement les engagements pris par la France.

Le blé argentin à la France et à l'Angleterre

L'Institut du blé argentin, disent des dépêches de Buenos-Aires, a traité avec l'Angleterre et la France pour leur céder la totalité du stock de blé (trois millions de tonnes) et la majeure partie de la récolte 1939-1940, estimée à neuf millions de tonnes.

Les Compagnies d'assurances américaines

Les Compagnies d'assurances américaines ont décidé de cesser depuis mardi d'assurer contre les risques de guerre les navires allemands et italiens, ainsi que les cargaisons destinées ou en provenance de ports allemands ou italiens.

La mobilisation en Angleterre

Le gouvernement a publié le communiqué suivant :
A la suite des mesures déjà adoptées, il a été décidé de compléter la mobilisation navale et de rappeler le reste de la réserve et de la réserve supplémentaire de l'armée régulière. De nouveaux effectifs de la réserve diplomatique de l'armée de l'air seront aussi appelés. Les officiers et hommes devront attendre de nouvelles instructions qui seront rendues publiques immédiatement par chacun des trois ministères intéressés.

Hitler parlerait à son peuple

Il se pourrait que Hitler quitterait la capitale allemande et que, dans un délai maximum de 24 heures, il adresserait, par la voie de la radio, un message au peuple allemand. On déclare dans les milieux autorisés que le chancelier n'a pas quitté la chancellerie depuis cinq jours et que, ces derniers temps, il n'est jamais allé se coucher avant 5 heures du matin.

Mesures du Reich à la frontière française

Le Reich, après ses dispositifs de guerre à la frontière polonaise a, durant ces dernières quarante-huit heures, pris également d'importantes mesures à la frontière française.

L'Italie a une parole décisive à dire

La « Stampa » expose en un bref raccourci quelle est l'attitude de chaque capitale européenne. Pour Rome, le journal s'exprime comme suit :
« L'Italie prend avec calme ses mesures de précaution. Elle est plus que jamais présente dans le déroulement de la crise, devant les difficultés qui se dressent pour la constitution d'une nouvelle Europe. L'Italie a une parole décisive à dire. Elle la dira au bon moment et son poids sera décisif. »

La neutralité de la Suisse

Le Conseil fédéral a décidé d'adresser aux gouvernements des pays voisins et des autres pays intéressés, la déclaration de neutralité prévue dans l'arrêt fédéral, pris mercredi, au sujet des mesures concernant la protection du pays et le maintien de sa neutralité.
En conséquence, la Confédération suisse affirme à nouveau sa ferme volonté de maintenir sa neutralité en toute circonstance et à l'égard de toutes les puissances.

La Gestapo occupe la gare centrale de Dantzig

La presse signale une nouvelle violation des droits de la Pologne à Dantzig. La gare centrale de Dantzig qui dépend de l'administration de la Société nationale des chemins de fer polonais a été occupée par la Gestapo, qui a hissé sur l'édifice des drapeaux hitlériens. Tous les fonctionnaires polonais de la gare ont été maintenus à leur domicile, sous la surveillance de la police dantzigoise.

Le pacte germano-soviétique

Le Soviet suprême a ratifié le pacte de non-agression germano-soviétique à l'unanimité.

Le service militaire en Russie

Le projet de loi militaire présenté par le maréchal Vorochiloff devant le Soviet suprême augmente d'un an la durée du service militaire pour les sous-officiers et hommes de troupe d'aviation, les gardes-frontières et autres.
La durée actuelle du service dans l'infanterie est de deux ans.
L'âge d'appel des jeunes gens ayant une instruction moyenne sera abaissé de 19 à 18 ans. Les nombreuses dispenses accordées aux étudiants sont supprimées.

Sur le front mongolo-manchou

On annonce dans les milieux militaires nippons les plus autorisés que 15.000 soldats soviéto-mongols qui avaient pénétré en territoire manchou depuis le 20 août dernier sont maintenant engagés dans

une grande bataille qui se déroule sur un large front autour des monts Noro et Balchagar, qui constituent deux positions-clés sur la rive droite de la rivière Khalka.

Les troupes soviéto-mongoles ont dû se replier sur leur deuxième position et la bataille continue de faire rage, tandis que les forces japonaises continuent de tenir sur les monts Noro et Balchagar.

Au Canada

Une partie de l'opinion ayant réclamé du gouvernement une déclaration précisant formellement que le Canada serait aux côtés de la Grande-Bretagne, en cas de guerre, M. Mackenzie King a dit :
« Nous estimons que la position du Canada est bien connue dans le monde entier et que d'autres déclarations sont actuellement inutiles. Tout le pays comprend cette position. Nous sommes en contact avec Londres, heure par heure. »

EN PEU DE MOTS...

— Soixante personnes du village de Nagytetyen (Hongrie), dont 50 enfants, ont été empoisonnées par de la farine avariée et conduites à l'hôpital.

— M. Quinson, député socialiste S.F. I.O., de l'Ain, a écrit au président du Conseil pour lui demander la dissolution du parti communiste. Il déclare, dans sa lettre, que le communisme représente un péril national et un péril extérieur.

— La Fédération nationale des Jeunes laïques et républicaines a décidé d'ajourner le Congrès qui devait avoir lieu du 1^{er} au 4 septembre.

— Le Mexique annonce qu'il a vendu toute sa production de pétrole destinée à l'exportation.

— Le bilan de la Banque de France, pour la semaine du 17 au 24 août 1939, fait ressortir une encaisse-or de 97 milliards 266.039.154 fr. 91, sans changement sur la semaine précédente.

— Depuis le 1^{er} septembre, on ne peut plus acheter du café en Italie. Les stocks de café mis à la disposition du gouvernement qui les mettra à la disposition de l'armée italienne.

NOS ÉCHOS

Le prix de l'amour.
Les lois californiennes vont être modifiées incessamment. A la date du 19 septembre, les tribunaux n'admettront plus comme cause de divorce l'aliénation d'affection.

Et les magistrats d'Hollywood sont submergés de plaintes et de demandes reconventionnelles émanant d'époux désirant bénéficier encore de cette jurisprudence bienfaisante.

On compte déjà 28 procès en séparation et 37 demandes de dommages et intérêts. Les juges sont sur les dents... Réclamant 500.000 dollars pour piraterie conjugale, Mrs Dorothy Barton, de New-York, poursuit Mrs Dorothy Mower, veuve du Roi du tabac, qui lui déroba l'amour de son mari.

Mais Mrs Anne Russo, plus modeste, réclame seulement 300 dollars à John Murci, galant quinquinénaire et garçonnier, de son état, qui trompa traitreusement son affection.

Le Maître de Dantzig.
Forster, le chef du parti nazi de Dantzig, qui prononça un discours retentissant la semaine dernière, a fait une carrière rapide.

Petit employé de banque, il parvint rapidement au grade de gaulier. On l'a surnommé « le Bourreau ».

Très exigeant dans son travail, cruel et sévère pour ses subordonnés, Forster réussit à écarter de la scène politique son adversaire personnel, le premier Président nazi du Sénat, Rauschning, qui réside actuellement en Suisse.

Il vient de briser les velléités d'indépendance de son successeur, Greiser, en lui déclarant brutalement :
— Souvenez-vous de Rohm !

Un tract qui circule à Dantzig donne des détails très curieux sur la fortune amassée par Forster dans la liquidation des magasins juifs.

Les distributeurs de ce tract demeurent insaisissables...
Sus à la mode.

S'insurgeant contre le « mauvais goût » des femmes allemandes qui s'inspirent de « modes envivées de Paris », le « Schwarze Korps » vient de publier un article pour prévenir les femmes de mauvais goût qu'elles sont les victimes d'une véritable escroquerie étrangère d'origine juive.

Le « Schwarze Korps » n'admet pas le changement de toilette à chaque saison. La femme, dit-il, ne doit changer de robe que lorsque celle-ci est usée et non pas démodée, ou encore lorsqu'elle ne convient plus à son âge.

Les femmes allemandes ne diront rien, mais elles n'en penseront pas moins.
Pronostic.

Entre deux verres d'eau de Vichy, un de nos confrères causait l'autre jour avec un dramaturge italien, qui préférait la

Finances de guerre

Au moment où j'écris ces lignes, la guerre n'a pas éclaté, mais le régime des finances de guerre a commencé d'être appliqué.

On peut dire que les leçons de la dernière guerre n'ont pas été oubliées en France et en Angleterre.

Au contraire, pour l'Allemagne, on assiste au renouvellement des pratiques insensées de 1914-1919.

La comparaison entre les deux méthodes à vingt-cinq ans d'intervalle n'est pas sans intérêt.

Commençons par l'Allemagne. La guerre est restée l'industrie nationale ; c'est la tradition prussienne. La Prusse fait la guerre, gagne la guerre et reçoit de fortes indemnités de guerre. Par conséquent, peu importent les méthodes de financement. Les expédients de guerre sont sans danger ; ils seront corrigés après la victoire sur les débris du vaincu.

C'est d'après cette politique que fut assuré (?) le financement de la guerre de 1914-1918. Les économistes et les financiers allemands les plus réputés consacraient tous leurs efforts pendant les années 1914 à 1919 à rechercher comment on

la France et ses alliés, des indemnités fantastiques. Après la défaite de 1918 et la débâcle de 1919-1923, leurs ouvrages furent curieux à lire. Ils ne sont pas dénués d'intérêt à l'heure présente.

Le gouvernement du Reich actuel n'a rien appris. Il est manifeste que, financièrement, l'Allemagne est d'ores et déjà ruinée : une débâcle de la même importance que celle de 1919-1923 est inévitable à brève échéance.

Le seul moyen de l'éviter, croient les gouvernements allemands, c'est de vaincre les deux pays les plus riches du monde : l'Angleterre et la France et de les piller.

L'alternative est donc la débâcle financière, monétaire et économique d'un côté, la guerre, la victoire et le pillage de l'autre.

Le sort des Allemands n'est pas enviable.

En attendant, pour le moment, il faut financer les dépenses énormes des armements et de la mobilisation.

Le mode de financement est celui qui fut pratiqué pendant la guerre de 1914-1918 : le papier. D'innombrables papiers furent émis, sur la base desquels d'autres papiers furent créés, avec des noms différents. Papiers sur papiers. C'est ce que l'on appela alors le *point de papier*.

Ce ne sont jamais des ponts solides. L'effondrement de 1918-1923 a laissé, dans l'histoire financière, une triste réputation. Je sais que beaucoup d'Allemands en ont conservé un souvenir terrifiant.

Ceux mêmes qui ont la conviction de la victoire certaine des armées

allemandes au cas de guerre sont insuffisamment rassurés par cette perspective : leur confiance est faible dans les conséquences financières d'une issue heureuse d'une guerre. Ce doit être, pour eux, un terrible souci que celui d'une débâcle financière, monétaire, économique, même au cas de victoire. L'état des esprits n'est pas celui de la confiance candide et puérile des économistes allemands de 1914-1918.

Pour l'Angleterre et pour la France, jusqu'ici la leçon de 1914-1918 n'a pas été perdue. Pag d'affolement dans les mesures financières, monétaires ou économiques. Le recours au papier-monnaie n'est pas le moyen principal. On peut même dire que, jusqu'ici, à la différence de la politique suivie il y a vingt-cinq ans, l'émission des billets est considérée avec une grande et juste défiance.

C'est par l'impôt, par l'emprunt que les gouvernements anglais et français recherchent les ressources considérables indispensables.

A coup sûr, leur tâche n'est pas facile.

Le point essentiel à l'heure actuelle d'avoir des disponibilités pour les achats à l'étranger. Les disponibilités de guerre pour l'étranger sont l'or et les valeurs mobilières étrangères. Il ne faut guère compter sur les prêts et l'ouverture de crédits.

En particulier, les Etats-Unis ne fourniront probablement des armes et des matières premières qu'à ceux qui pourront les payer en or ou en devises. Ceux qui ont répudié les dettes interalliées ont commis une lourde faute.

Quoi qu'il en soit, l'Angleterre défend son stock en refusant de soutenir la livre par des cessions d'or. Le Fonds d'égalisation des changes n'intervient plus. La monnaie nationale britannique en subit le contre-coup ; la parité avec le dollar américain s'abaisse. C'est un mal difficilement évitable. Il faudrait éviter de présenter cette baisse de la livre comme un événement normal. C'est une conséquence de l'état de guerre.

En France, jusqu'ici, le gouvernement a sagement refusé de décréter un moratoire général. Les impôts restent ; les emprunts sont souscrits ; l'or ne fuit pas le pays. Il faut continuer cette politique. Ne pas ruiner la confiance est le plus sage.

Surtout, il importe de ne pas compter sur les bénéfices de la victoire, comme on le fit après 1918 : La victoire est certaine, mais l'Allemagne ne paiera pas !

La ruine dans la victoire est certaine. M. Chamberlain, M. Daladier le savent et le disent. Soyons très prudents dans le financement de la guerre.

Gaston JÈZE.

Dictatrice.
Elle mène son mari par le bout du nez. L'autre soir, à table, comme il s'efforçait de conter jusqu'au bout une histoire de chasse (de sa jeunesse !) elle eut ce mot délicieux :

— Dis donc, chéri, je voudrais bien que tu ne parles pas quand je t'interromps !

Evidemment.
Un chômeur de profession était assis sur un banc quand une bonne âme s'approcha et lui dit :

— Vous êtes encore sans travail ? Je pourrais peut-être vous en trouver...
— Oh ! répond notre paresseux, si je travaillais, ça prendrait la place d'un autre et ça ferait toujours un chômeur !

Le Liseur.

Chronique du Lot

CONTRE LA MAJORATION DES PRIX

Le Ministère de l'Economie nationale adresse une nouvelle circulaire relative à la majoration illicite des prix.

Le ministre de l'Economie nationale vient d'adresser à MM. les préfets et à M. le gouverneur général de l'Algérie des instructions précisant qu'en raison des circonstances actuelles, qui provoquent de nombreux déplacements, tant civils que militaires, et déterminent des augmentations notables de la population dans certaines régions, il est à redouter que prétexte soit ainsi donné à des abus en matière de prix, si les Comités départementaux de surveillance n'exercent pas un contrôle étroit des transactions de toute nature.

En renouvelant d'une manière instante les instructions déjà données aux organismes départementaux, il les prie de veiller strictement au maintien de tous les tarifs à leur niveau normal. En l'état présent des transactions, toute majoration illicite devra faire l'objet d'une instruction immédiate. Tout manquement donnera lieu d'urgence à la mise en œuvre de la procédure répressive prévue par le décret du 12 novembre 1938.

Aux Pharmaciens du Lot

Le Syndicat des pharmaciens du Lot informe les pharmaciens que l'Association générale des Syndicats pharmaceutiques, 13, rue Ballu, à Paris a organisé un service :

1° Pour permettre aux pharmaciens mobilisés ou mobilisables de se faire éventuellement remplacer en cas de mobilisation.

2° Pour permettre aux pharmaciens, aux étudiants ou aux préparateurs, non mobilisés ou non mobilisables désireux de faire éventuellement des remplacements ou d'assister les pharmaciens à entrer en rapport entre eux.

Adresser les demandes :

Au Syndicat des pharmaciens du Lot, 97, boulevard Gambetta à Cahors. A l'Association générale des Syndicats pharmaceutiques, 13, rue Ballu, à Paris.

Prière de bien préciser :

Noms et adresses, dates précises d'entrée en fonctions, références demandées ou présentées, conditions d'emplois, notamment prix offerts ou demandés.

Administration préfectorale

Par arrêté de M. le préfet du Lot, M. Flottes, licencié en droit, reçu au dernier concours de rédacteur, est nommé rédacteur à la sous-préfecture

Bons ordinaires du Trésor

Le « Journal Officiel » publie l'arrêté suivant du ministre des finances :

« A compter du jeudi 31 août 1939, le taux des bons ordinaires du Trésor de 75 jours au minimum à 105 jours maximum est fixé à 2 0/0. »

Dans les P.T.T.

L'administration des postes fait connaître qu'un arrêté ministériel vient de rendre immédiatement applicables les dispositions du décret du 18 avril 1939. En conséquence :

1° Sont admises à circuler en franchise par la poste les lettres simples, c'est-à-dire ne pesant pas plus de 20 grammes, provenant ou à l'adresse des militaires et marins faisant partie des armées de terre, de l'air et de mer en campagne ou rappelés exceptionnellement sous les drapeaux ;

2° Les mandats-poste, dont le montant ne dépasse pas 100 francs, adressés aux militaires et marins désignés ci-dessus ou expédiés par ces derniers, sont exempts du droit de commission.

Les mesures de sécurité

Le gouvernement conseille à nouveau aux habitants de l'agglomération parisienne qui, ayant un domicile d'accueil en province, ont l'intention de quitter la capitale, de ne pas attendre plus longtemps pour effectuer un déplacement par fer ou par route aujourd'hui absolument libres, mais dont l'exécution peut, par la suite, se trouver retardée par la priorité assurée aux mouvements intéressant la défense nationale.

Service de santé

M. Tarré, élève officier de réserve (médecin), est nommé dans le cadre des officiers de réserve du service de santé, au grade de sous-lieutenant et affecté à la 17^e région.

PALAIS des FÊTES

SAMEDI 2 SEPTEMBRE
DIMANCHE 3 SEPTEMBRE (en soirée)
DIMANCHE (matinée)
UN PROGRAMME COMPLET
Sacha GUITRY, Jacqueline DELUBAC

Mon père avait raison

le chef-d'œuvre de Sacha Guitry
EN COMPLEMENT :
Le saut de la mort

Production de grande classe qui révélera les curieux dessous des coulisses du Music-Hall.

L'ACHEMINEMENT DES COURRIERS VA REDEVENIR NORMAL

Tous les usagers des P.T.T. ont remarqué que les courriers qui leur étaient adressés ces jours derniers parvenaient avec des retards importants.

Certains pensaient, à tort, que ces retards étaient dus à des perturbations provoquées dans l'administration postale par la mobilisation de quelques catégories de réservistes.

En réalité, la mobilisation partielle n'a apporté aucun trouble dans les services postaux. Le retard des courriers, tout comme l'interruption des communications téléphoniques inter-départementales, fait partie des mesures qui accompagnent normalement la mobilisation. Ces mesures ont eu pour effet d'empêcher, que volontairement ou involontairement, des renseignements ne soient fournis à l'étranger sur les déplacements de troupes françaises.

Sans qu'on puisse encore trouver à cette nouvelle un sens rassurant, nous apprenons des services postaux que les retards volontaires apportés à la distribution du courrier ont cessé depuis mercredi.

Signalons, d'autre part, que les bâtiments des P.T.T. ont, dès les premiers jours de tension, reçu toutes les transformations et protections qu'exige la défense passive.

En particulier, des lampes bleues ont remplacé, devant toutes les ouvertures, les lampes ordinaires. Les masques à gaz sont prêts à être distribués à tout le personnel.

Enfin, des sacs de sable ont été placés devant toutes les ouvertures donnant dans les sous-sols où, comme chacun sait, se trouvent les organes essentiels du téléphone et du télégraphe.

Protection des enfants placés hors du domicile de leurs parents

Aux termes du décret-loi du 17 juin 1938, tous les enfants de trois à quatorze ans, placés hors du domicile de leurs parents, ascendants, tuteurs, collatéraux ou parents au quatrième degré, sont placés sous la protection de l'autorité publique. Tous les intermédiaires qui se chargent de placements, tous les particuliers, centres familiaux, collectifs, sociétés, groupements, colonies de vacances qui hébergent des enfants, soit chez eux soit dans un immeuble spécial, soit dans un camp provisoire, doivent en faire préalablement la déclaration au préfet de leur domicile ou de leur siège social. Les organismes, pour cette déclaration, faire l'élection de domicile au lieu de l'établissement.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la préfecture ou dans les mairies.

Interdiction d'exportation de certaines cartes géographiques

Le « Journal Officiel » publie un décret du ministre de la Défense nationale et de la guerre portant interdiction d'exportation de certaines cartes géographiques.

Est notamment prohibée, la sortie des cartes topographiques à l'échelle de 1/200.000^e et aux échelles plus grandes publiées par le service géographique de l'armée et par ses annexes d'outre-mer.

Ainsi que la sortie des cartes géographiques à l'échelle de 1/1.000.000^e et aux échelles plus grandes, publiées par les éditeurs privés et mentionnant spécialement les installations industrielles, les mines, les installations hydro-électriques, etc., à l'exception des cartes routières ou touristiques.

Entr'aide populaire aux mobilisés et à leurs familles

Pour venir en aide aux familles ouvrières dont les hommes sont appelés sous les drapeaux, les secrétaires généraux de la L.O.C., de la J.O.C. et de la J.O.C.F., viennent d'organiser un service d'entr'aide populaire.

Ce service est présentement alimenté par une souscription des membres de la J.O.C. et de la L.O.C.

Afin de pouvoir répondre à tous les besoins signalés, le Comité d'entr'aide fait appel à toutes les générosités. Avec la collaboration de ses 6.200 sections répandues à travers la France, le Comité pourra aisément juger sur place des besoins qui, dans la majorité des cas, pourront être satisfaits en nature.

La J.O.C. et la L.O.C. font confiance à leurs amis pour répondre généreusement à cet appel.

Les souscriptions sont reçues aux C.C.P. Bonnet, n° 1442-06, Paris. (Mentionner : Entr'aide populaire aux familles des mobilisés.)

"Le Journal du Lot" est en vente à PARIS
BAZAR D'ORSAY
13, rue du Bac, 7

CAHORS

AU SUJET DE L'EXPULSION D'UN PRÊTRE

L'autorité ecclésiastique nous communique :

Dans un journal régional du 30 août 1939, un correspondant local publiait un entrefilet ayant pour titre : « Figeac. Expulsion d'un prêtre. » Cet entrefilet avait le tort :

1° De rapporter des faits inexacts : inculpation d'espionnage, poste émetteur et transmetteur sur l'église, sommes importantes d'argent reçu, documents importants concernant la défense nationale ;

2° De présenter comme actuel un incident vieux de deux mois ;

3° De risquer de jeter par là, dans l'opinion, un trouble qui de toute évidence est plus que jamais déplacé et de faire douter du patriotisme du clergé. On sait assez que nos prêtres ne l'ont cédé à personne sur ce point, au cours de la dernière guerre, et qu'ils demeurent prêts à faire, vaillamment s'il le faut, leur devoir.

Le journal en question vient de reconnaître son erreur dans une rectification insérée dans le n° du 1^{er} septembre 1939, en tête de sa « Vie régionale ».

Nous sommes heureux d'en prendre acte.

Avis aux mobilisés

En vue d'activer les opérations d'habillement et de permettre aux mobilisés d'être dotés dans la plus grande mesure possible d'effets convenablement ajustés, les hommes de complément sont invités à se munir d'effets et objets personnels dont la valeur leur sera remboursée à leur arrivée au corps.

La nomenclature complète des effets dont l'apport est ainsi prévu et qui consistent surtout en chaussures, linge de corps et couverts est donnée par les affiches apposées par la gendarmerie à côté des affiches de réquisition.

Un ordre du jour des cheminots

Le bureau du syndicat, réuni en réunion extraordinaire, adopte et adresse à tous les camarades cheminots l'ordre du jour suivant :

« Le bureau, après avoir examiné la situation présente, déclare :

1. Qu'il continuera inlassablement la lutte contre le fascisme et pour la défense des libertés et de la paix ;

2. Il invite les cheminots à se joindre, éventuellement, à l'ensemble des et défendre le sol de la démocratie au cas où le fascisme hitlérien mettrait à exécution ses projets d'agression contre la Pologne, contre la France et l'Angleterre, ses alliées ;

3. Le bureau demande instamment à tous les syndiqués de garder le plus grand sang-froid en face des événements et, en particulier, de ne pas se livrer à des discussions ou prédominerait l'esprit de tendance et de haine partisane, car cela ne pourrait qu'être préjudiciable à l'union entre travailleurs et à l'unité de notre mouvement syndical et, par conséquent, à notre action revendicative qui doit continuer. »

Réquisition des laines et peaux laines

Laines et peaux laines chez les négociants et fabricants. — La réquisition de laine et des peaux laines est générale.

Elle s'étend, non seulement aux laines et peaux laines existant chez les propriétaires d'animaux à laines, mais aussi aux laines (en suint et lavées) et peaux laines existant chez les négociants en laine et chez les fabricants.

Tous les producteurs et détenteurs de laine et peaux laines sont tenus d'en assurer la conservation et de les garder à la disposition de l'Administration militaire qui a désigné comme ses commissionnaires acheteurs pour le département du Lot, MM. Tessereng et Harlachol, domiciliés à Lodève (Hérault).

Tous les transports de laines et peaux laines sont interdits, sauf sur ordre et autorisation de l'Administration militaire.

Dispositions particulières. — Les laines à matelas se trouvant chez les négociants et chez les fabricants de literie seront, suivant le cas, achetées (ou réquisitionnées), soit par les Commissionnaires de Places, soit par les commissionnaires acheteurs.

Les fabricants, à qui auront été données des instructions spéciales pour l'utilisation de leurs stocks de laines, appliqueront ces instructions.

Recette buraliste

Par décision du Directeur général des Contributions indirectes, à la date du 29 août 1939, M. Garrigou est nommé receveur-buraliste à St-Germain (Lot).

SERVICE MÉDICAL ET PHARMACEUTIQUE

du dimanche 3 et du lundi 4 septembre
Pharmacie de garde : MIROUSE.
Médecin de garde : D^r DELPORT.

LEGUMES ALAYRAC ET PRIMEURS CAHORS

RÉGLEMENTATION DE LA CIRCULATION DANS CAHORS

Le Maire de Cahors vient de prendre l'arrêté suivant :

Considérant que l'afflux des troupes à Cahors, le surcroît de circulation par suite de la mobilisation rendent nécessaire, pendant quelques jours, une réglementation plus stricte de la circulation qu'en temps de paix, notamment en ce qui concerne l'accès du pont Valentré et le chemin de halage situé sur la rive gauche du Lot entre le pont Valentré et le pont Louis-Philippe,

Arrête :

Article 1^{er}. — Des postes militaires chargés spécialement de régler la circulation dans certaines rues de Cahors de 6 heures à 20 heures seront placés aux endroits désignés ci-après :

Poste N° 1. — Poste de la caserne Bessières : régulariser l'entrée des véhicules à la caserne Bessières et leur sortie. Régler la circulation devant la caserne.

Poste N° 2. — Angle sud-ouest caserne Bessières : Réglementer la circulation.

Poste N° 3. — Poste de la gare : Carrefour de l'avenue Jean-Jaurès, rues A.-France et J.-Murat. Interdire l'accès des voitures aux rues A.-France et J.-Murat. Régler la circulation.

Poste N° 4. — Carrefour de l'avenue J.-Jaurès et rue Wilson : Régler la circulation.

Poste N° 5. — Accès du pont Valentré rive gauche : Interdire l'accès du pont Valentré rive gauche rive droite. Régler la circulation.

Poste N° 6. — Carrefour rue J.-Caviole et de la rue Frédéric-Suisse : Interdire l'accès de la rue Frédéric-Suisse.

Poste N° 7. — Carrefour rue J.-Caviole et rue Wilson : Interdire l'accès de la rue Caviole.

Poste N° 8. — Carrefour rue Hautteserre quai Cavagnac : Interdire l'accès de la rue Hautteserre.

Poste N° 9. — Pont Louis-Philippe rive droite : Régler la circulation.

Poste N° 10. — Carrefour rue Joffre boulevard Gambetta : Veiller à l'application du sens interdit rue Joffre, place du Marché.

Poste N° 11. — Carrefour de la rue du Portail-Alban et du boulevard Gambetta : Interdire l'accès de la rue Portail-Alban.

Article 2. — Le présent arrêté aura son effet à compter du premier septembre mil neuf cent trente-neuf et prendra fin le seizième jour de la mobilisation.

Article 3. — M. le Commissaire de Police ainsi que les militaires affectés spécialement à ce service sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

L'enseignement Pignier

est pratique, rapide, économique, individuel. Chaque élève reçoit du professeur des conseils selon ses aptitudes et ses connaissances.

Comptabilité, Sténographie, Dactylographie, Correspondance, Calcul rapide, Français, Coupe, Couture, Modes, etc...

COURS PIGNIER

12, Boulevard Gambetta, CAHORS
1, Place Champollion, FIGEAC
Inscriptions et renseignements à partir du 4 septembre

En portant un sac de blé

Au cours de travaux de dépiquage, M. Bergougnoux, de Labroy-de-Monet (commune de Ginouillac) transportait un sac de blé sur ses épaules, lorsqu'il glissa et tomba.

Dans la chute, il s'est fait une blessure à la figure et surtout à l'œil gauche.

Il a reçu aussitôt les soins nécessaires par son état qui, on l'espère, ne sera pas grave.

Plainte

Mme Maury, cultivatrice à Blonat-Rocamadour, a déposé une plainte contre la dame Julien Magot, 70 ans, qui aurait tenu contre elle des propos diffamatoires.

La gendarmerie a ouvert une enquête.

Trouvaille

Une certaine somme a été trouvée au café de Bordeaux, où la personne qui l'a perdue peut la réclamer.

Police foraine

Pour stationnement de leurs véhicules dans un endroit interdit, la gendarmerie de Martel a dressé contravention à Mme Lucie Doumerc, foraine à Cahors et à Gabrielle Raffler, foraine à Fumel (Lot-et-Garonne).

A PARIS

Voyageurs, Touristes Compatriotes

descendez à l'hôtel MALHER 5, rue Malher, 5 rue de Rivoli Métro : Saint-Paul PARIS (3^e)

TOUT LE DERNIER CONFORT SALLES DE BAINS RECOMMANDÉ AUX FAMILLES CHAMBRES à UN LIT de 15 à 24 francs par jour

FLOIRAC Téléphone (Original du Lot) AROHIVES 60-92 Propriétaire

Hôtel recommandé par le Journal du Lot

CIRCULATION SUR LE PONT VALENTRÉ

Le maire de la ville de Cahors a pris l'arrêté suivant :

Considérant que l'afflux des troupes à Cahors, le surcroît de circulation par suite de la mobilisation rendent nécessaire, pendant quelques jours, une réglementation plus stricte de la circulation qu'en temps de paix, notamment en ce qui concerne l'accès du pont Valentré et le chemin de halage situé sur la rive gauche du Lot entre le pont Valentré et le pont Louis-Philippe,

Arrête :

Article 1^{er}. — L'accès du pont Valentré dans le sens rive gauche rive droite du Lot est interdit à tous les véhicules.

Article 2. — Les véhicules suivront le chemin de halage rive gauche du Lot dans le sens unique pont Valentré-pont Louis-Philippe.

Article 3. — Des pancartes seront placées à cet effet près du pont Valentré, côté ouest, et à l'embranchement du pont Louis-Philippe et du chemin de halage (sens interdit).

Article 4. — Le présent arrêté sera appliqué à compter du premier septembre mil neuf cent trente-neuf, et prendra fin le seizième jour de la mobilisation.

Article 5. — M. le Commandant de Gendarmerie, le Commissaire de Police ainsi que les militaires détachés spécialement pour la circulation sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

ARTISANAT FAMILIAL DU LOT

Les artisans et boulangers mobilisés sont informés que le secrétaire de l'Artisanat familial, 3, rue Rousseau, à Cahors, s'est transformé pour eux en Centre d'accueil. Ils s'y trouveront entre amis et auront à leur disposition des chaises, des tables, de l'encre et le nécessaire pour écrire, des jeux divers et les journaux.

Ouvert tous les jours sans exception.

MESDAMES,

Ne cherchez plus, car il n'y a pas mieux ni plus agréable que l'Indéfrisable Mula-Purifieur. Sans appareil, sans électricité, sans chauffe, sans vapeur sur la tête, rien de tout ce qui fatiguait la cliente et ses cheveux, enroulés, qui se revivifient pendant qu'elle les frise et c'est tout. L'Indéfrisable Mula-Purifieur est une merveille et le fruit de 16 années de minutieuses recherches pour donner à la cliente le maximum de satisfaction.

C'est la propriété de M. POPOVITCH Spécialiste renommé d'Indéfrisables 4, rue Mal-Foch, CAHORS. — Tél. 170 Pas plus cher, mieux, plus chic

Il n'avait pas de permis préalable

M. Rodès Edouard, cultivateur à St-Cirq-Madelon, le jour de la foire de Gourdon, s'improvisa entrepreneur de transports en commun, et transporta à la foire 5 personnes dans un véhicule.

Mais il avait négligé de se munir du permis préalable à ce genre de commerce et s'est vu dresser contravention par la gendarmerie de Gourdon.

Les passagers ont reconnu, en effet, avoir versé en cours de route le prix de leur voyage entre les mains de M. Rodès.

A. MANDON -- Cahors

Agence exclusive DUCRETET-THOMSON

ETAT-CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 25 août au 1^{er} septembre 1939

Naissances

Otermin Rosa, rue Wilson.
Cours-Darne Jean, rue Wilson.
Raynaud Claude, rue Wilson.

Publications de mariages
Villiers Louis, employé des Chemins de fer à Fumel (Lot-et-Garonne) et
Fayet Marie, employée à la Trésorerie générale à Cahors.

Décès

Cassan Antoine, industriel, 79 ans, 21, rue Saint-Barthélémy.

Mouly Marie, épouse Sastres, s.p., 67 ans, Saint-Henri.

Costes Hélène, épouse Talayssat, s.p., 74 ans, rue Wilson.

Arrondissement de Cahors

Castelnau-Montratier

Le ministre de l'économie nationale a précisé dans une circulaire qu'il comptait sur le patriotisme des commerçants pour maintenir la stabilité des prix et l'état normal des transactions.

M. Georges Maus, au nom de la Fédération des détaillants, tient à déclarer à M. Patenôtre que les commerçants sauront faire tout leur devoir vis-à-vis des acheteurs. Ils se félicitent de notre magnifique unité nationale et répondront en toutes circonstances à l'appel du gouvernement.

Vers

Inhumation. — Les restes du malheureux Isidore Blanc, propriétaire à Bévas (commune d'Arcambal), qui ont été découverts au fond de l'iglu du « Roc-Traoucat » et formellement reconnus par la famille, ont été inhumés dans le cimetière de Vers.

Achetez, échangez votre poste en confiance
A. MANDON, Cahors tél. 225

Arrondissement de Figeac

Figeac

Hommage à Charles Boyer. — Nous nous empressons de donner quelques précisions qui nous sont demandées par de nombreux lecteurs.

Un distingué représentant de la célèbre revue « Photoplay Magazine », de New-York, M. Wilbur Morse, est venu à Figeac pour une prise de documentation sur Charles Boyer, dont le prestige mondial ne fait que s'accroître.

En Amérique, comme ailleurs, même parmi ses camarades, les grandes vedettes du cinéma et du théâtre, Charles Boyer jouit d'un prestige dû à son grand talent et à sa conscience professionnelle.

M. Morse a recueilli les souvenirs de Figeac sur cet artiste célèbre.

Chez Mme Boyer mère, le journaliste américain a voulu voir la chambre, le lit d'enfant de Charles Boyer. Il a longuement interrogé ceux qui furent les professeurs de notre compatriote et ceux qui furent aussi, et sont restés ses amis : Mme et M. Guittard, MM. Lala, Bouysson, Delmas, Desplats, M. Carrière, qui suit et prévoit l'avenir de Charles et le guider dans ses tout premiers débuts. Il a vu aussi d'autres personnalités figeacoises.

M. Morse a rassemblé des croquis, portraits, photos particulièrement intéressants.

La ville de Figeac elle-même a été l'objet d'une minutieuse visite de la part de Mme et M. Morse, qui repartent enthousiasmés par les charmes de notre cité et profondément touchés par l'accueil qu'ils y ont reçu.

Au moment de clore notre courrier, nous apprenons que Charles Boyer, allant de Paris à Nice, s'est arrêté quelques moments à Figeac. Salué par un grand nombre d'amis, il a manifesté l'intention de revenir en septembre pour un plus long séjour.

Blessures par imprudence. — Lundi, vers les 5 heures, Mme G... âgée de trente ans environ, mère de trois enfants âgés respectivement de 7, 5 et 2 ans et demi, manipulait un pistolet automatique qu'elle ne croyait pas chargé. Le coup partit et la balle frappa l'imprudente à la tête.

Pendant son sang en abondance, la blessée fut transportée et admise d'urgence à l'hôpital.

Les jours de la jeune femme ne paraissent pas en danger.

Election au Conseil d'arrondissement. — En raison des circonstances, les élections qui devaient avoir lieu à Saint-Céré en vue de pourvoir au remplacement du conseiller d'arrondissement décédé n'ont pas eu lieu.

La Foire-Exposition de Figeac. — En raison des événements actuels, le comité de la Foire-Exposition de Figeac fait connaître à tous les intéressés que le conseil municipal, dans sa séance du 28 août, a décidé de supprimer pour cette année la manifestation prévue.

Pas de perte, pas de déchets

La solution des repas aux champs

Quand il fait grand chaud, on ne sait pas quoi emporter dans les champs; rien ne se garde et rien ne vous dit. Heureusement, les fermiers savent bien qu'ils peuvent faire plaisir à tout leur monde tout en économisant sur leurs dépenses...

Dans le panier de chacun, elles glissent une portion du fromage le plus appétissant en été : la Vache Qui Rit. Môme par 35° à l'ombre, la Vache Qui Rit reste fraîche et délicate dans son emballage d'étain; elle ne coule pas, ne sèche pas et se mange jusqu'à la dernière parcelle, sans croute ni déchets. Et il faut voir chacun se régaler de ce fromage exquis, fait avec nos meilleurs gruyères du Jura! Nous ne saurions trop conseiller à toutes les maîtresses de ferme, de s'approvisionner régulièrement en Vache Qui Rit; qu'elles demandent à leur épicière la boîte de 6 ou 8 portions toutes prêtes.

et lui exprimons au nom des malades notre sincère reconnaissance.

Syndicat d'initiative. — On connaît le programme complet de la journée du 3 septembre. On nous permettrait d'insister sur la partie essentielle de cette journée : l'assemblée générale qui aura lieu à 10 heures précises à la mairie. Tous les Gourdonnais, sans exception, sont invités à s'y rendre, à plus forte raison nos amis et surtout les membres cotoisants. Il faudrait que ces derniers se rendent un peu compte de leur rôle et qu'ils sachent bien qu'ils ne sont pas de simples membres honoraires, comme le sont ceux qui cotisent pour les autres sociétés dans le but très louable de les encourager. Au syndicat, au contraire, ils sont des syndicalistes, membres actifs participant pour tâcher de procurer le bien commun de la cité. Ils ont dès lors le Droit et surtout le Devoir de s'inquiéter de quelle façon agit leur syndicat.

Or, c'est dans les assemblées générales qu'ils doivent apporter leurs suggestions, leurs façons de voir et leurs critiques. Il ne faut pas, pour ces dernières en particulier, qu'ils se contentent de les murmurer dans des petits colloques ou au coin d'une rue; car alors, s'ils ont raison, ils ne peuvent obtenir aucun résultat, et s'ils sont dans l'erreur, tout le monde — et eux les premiers — a intérêt à ce qu'ils en sortent.

Venez donc à la mairie à 10 heures très précises et vous aurez de plus, cette année, le régal — car c'en est un — d'entendre M. Calmède-Course dans sa causerie sur Gustave-Larroumet, l'illustre compatriote dont Gourdoune a le droit d'être fier.

Objets trouvés. — Une somme d'argent, par Mlle Lacombe Marie chez M. Lagarde, négociant, rue du Cardinal Farinier; une broche, par Mlle Laborie, rue Lacan; une paire de poultes, par Mlle Lascrompe, rue Sourdes; un remontoir pour homme, par le jeune Claude Delrieu, rue Frescaty; deux tuyaux en tôle, par M. Dinthillac, retraité, avenue Gambetta; un petit soulier pour enfant, par la famille Maury, plâtrier.

Il a été perdu : un bracelet avec plaque d'identité, par Mme Janis, rue du Petit-Château.

Milhac

Foire Saint-Louis. — Chaque année en cette fin août la foire Saint-Louis amène de nombreux visiteurs dans cette contrée de la Bouriane, ou pays des borries.

Comme bien l'on pense, cette année la foire du 28 août n'eût pas son importance habituelle en raison des heures graves du moment.

Quelques transactions eurent lieu cependant aux cours habituels, qui ne varient guère d'une foire à l'autre. Les bouffis y furent amenés en petit nombre ainsi que les animaux ovidés et porcins.

La volaille et les légumes abondants à des prix abordables.

Gramat

Nécrologie. — C'est avec regret que nous avons appris la mort de M. Delpech, boulanger de l'avenue de la Gare, décédé à la suite d'une longue maladie.

Une foule nombreuse a suivi le convoi funéraire du regretté disparu qui ne comptait que des sympathies dans notre commune.

Nous adressons à Mme veuve Delpech, à M. et Mme A. Delpech, à tous les parents, nos bien vives condoléances.

Souillac

Ordures ménagères. — Le maire de Souillac rappelle à ses administrés qu'il est absolument interdit de jeter les ordures ménagères, débris de toutes sortes, boîtes de conserves, verres, etc., dans la rue, ce qui pourrait causer de graves accidents.

Chaque ménage doit posséder une poubelle qu'il aura descendue avant le passage du boteux, car après son passage aucun débris ne sera toléré au coin des maisons.

Toute infraction sera passible de contravention.

Déclaration de récoltes de blé. — Nous prévenons les producteurs de blé, propriétaires, exploitants eux-mêmes à portion de fruit, fermiers, métayers, colons, partiaires, etc., que le registre communal destiné à recevoir les déclarations de récoltes de blé est ouvert dès à présent, et cela jusqu'au 30 septembre, au secrétariat de la mairie.

En cas de métayage ou de bail à portion de fruit, le bailleur, d'une part, et le métayer ou colon partiaire, d'autre part, doivent soucrire chacun une déclaration séparée pour la part de récolte qui leur revient.

Saint-Sozy

Fête renvoyée. — En raison des événements actuels, le comité a décidé d'ajourner la fête locale à une date ultérieure.

Souhaitons que cet ajournement soit de courte durée et que la situation, devenue plus calme, permette au comité de se remettre à l'œuvre au plus tôt.

Causerie radiophonique

COMMENT ON FABRIQUE UNE ÉMISSION

Le théâtre au micro ou le triomphe de l'illusion. — Le troisième domaine des ondes après la musique et l'information sous toutes leurs formes, c'est le théâtre, compte tenu de cet élément important que seule l'oreille entre en jeu. Le théâtre à la radio prouve donc à toutes les évocations, à toutes les fantaisies, à toutes les illusions.

Il y a à la radio trois genres de théâtre, qui n'en font en réalité que deux. D'abord, le théâtre retransmis qui exige des explications pour que l'auditeur puisse, dans son imagination, rétablir l'ambiance, le décor dont ses yeux sont privés. L'Opéra et l'Opéra-Comique de Paris sont souvent retransmis par la radio d'Etat qui a fait des installations permanentes de prises de son.

Deuxième forme qui se rattache à la première et qui est encore plus paraisseuse : elle consiste à jouer devant le micro une pièce quelconque sans rien y changer, ni rien y apporter. Enfin, il y a le théâtre radiophonique, soit qu'il s'agisse de pièces adaptées du théâtre pour la radio, soit qu'il s'agisse d'ouvrages spécialement écrits pour la radio. Dans ce cas, les auteurs peuvent se permettre d'évoquer des situations que seule la radio peut recréer dans l'esprit des auditeurs. Ainsi, on nous a fréquemment fait entendre les voix de l'au-delà et tout récemment, on narrait les aventures d'un homme qui s'était éveillé, ayant grandi de plus d'un mètre. On n'imagine pas les complications qu'entraîne, dans notre humanité, le fait de mesurer deux mètres soixante dix!

Le théâtre radiophonique a ses pionniers. L'un d'eux a défini les principales qualités des acteurs de ce théâtre : Je leur demande, a-t-il dit, de ne pas donner à l'auditeur l'impression que l'on joue pour lui, mais de lui laisser croire au contraire qu'il entend vivre des voisins.

En dehors des comédiens, le théâtre de la radio requiert les services des bruiteurs et ceux des metteurs en scène qui se chargent de doser, d'amalgamer les paroles et les bruits. Aussi l'émission d'une pièce radiophonique est tout autre chose qu'une simple lecture devant le micro. Il faut, certes, d'abord, cette lecture pour situer à chacun son rôle et indiquer aux bruiteurs ce qu'on attend d'eux. Puis le metteur en ondes passe dans la cabine où lui parviennent tous les sons et l'on fait une nouvelle répétition. Les défauts sont soigneusement notés et l'on recommence jusqu'à la quasi-perfection.

Pour les bruits d'accompagnement, il existe des disques. Les Américains ont enregistré plusieurs milliers de bruits allant des chutes de Niagara aux combats de chats dans la nuit. Cependant, on ne fait que rarement appel à ces disques et le bruiteur préfère les sons obtenus avec les accessoires de la maison. Là encore, entre en jeu la mauvaise volonté de la radio à restituer intactes les bruits qu'on lui confie. Il faut donc en trouver qui, une fois déformés, donnent les sons qu'on veut évoquer. Par exemple, un baiser devant le micro ne ressemblera plus à un baiser lorsqu'il arrivera dans le haut-parleur; il a fallu trouver autre chose et l'on se sert d'une ventouse qu'on pose sur une vitre et qu'on décolle lentement. L'illusion est parfaite.

Il est aussi d'autres bruits qu'on ne peut songer à produire naturellement et le studio n'y suffirait pas et le prix de revient en serait ruineux; tel celui des légions en marche. Rassurez-vous, il est très bien imité en secouant une boîte de petits pois dans laquelle on a introduit des gros clous de charpentiers. Rien n'imité le galop du cheval comme deux demi-noix de coco agitées dans du sable. Voulez-vous le son d'une voiture dégingolée roulant sur un chemin plein d'ornières? Tournez lentement un surlin de porcelaine moitié plein. Et ainsi de suite. Par exemple, si l'on ferme une porte au cours de la pièce, n'allez pas croire qu'on ferme violemment celle du studio; les auditeurs auraient alors l'impression que l'émetteur s'effondre. On se contente de fermer dans son cadre la petite porte de trois centimètres carrés, qui est moins bruyante.

Les grands départs sur l'Océan s'évoquent facilement et assez prosaïquement. Pour la sirène du navire, on souffle sur le goulot d'un litre vide, et pour la mer, on roule des pois secs sur une grosse caisse; le bruit du ressac est parfait. Nous n'irons pas plus loin, car nous ne voudrions pas enlever à la radio ce qu'elle a de poésie et d'irréel.

Ainsi va l'envers du micro et les postes d'émission sont à la fois des mines d'idées, des ruches de travail, des écoles d'audace technique et artistique avec, pour règle de conduite, ces deux principes qu'on voudrait ne jamais voir transgressés : rapidité et sincérité.

ARTICLES pour **FÊTES** **ALAYRAC** rue Mar'-Foch **CAHORS**

RENSEIGNEMENTS

COMMENT CONDUISEZ-VOUS ?

Conduire une automobile est à la portée de tout le monde; bien conduire est tout différent. Comment conduisez-vous? Voici quelques exemples recueillis par les Vieux du Volant qui vous permettront de vous juger... et de vous améliorer!

Dans les agglomérations, la chaussée n'appartient pas aux piétons, qui ont pour eux les trottoirs et auxquels il est conseillé de ne traverser qu'aux angles des rues, en se servant des passages cloutés s'il y en a. Mais un automobiliste averti s'arrange pour ne jamais effrayer un piéton; autrement il risquerait en le surprénant de lui faire faire une manœuvre dangereuse pouvant causer un accident.

Sur les routes des grands itinéraires, la vitesse des autos est élevée. Mais lorsque surgit une agglomération, le conducteur éprouvé sait qu'il doit ralentir d'autant plus qu'il conduisait vite : quand on vient de conduire vite, rouler à 60 ou 70 kilomètres-heure paraît une « allure de tortue »; mais c'est bien trop élevé puisque le véhicule parcourt à cette allure environ 17 mètres à la seconde et qu'il faut de 28 à 79 mètres pour l'arrêter. Savaïz ralentir la vitesse que le conducteur n'est plus un novice.

Enfin un automobiliste habitué à faire de la route à des phares qui n'éblouissent pas, car il connaît le danger de l'éblouissement. Il ne se sert pas dans les croisements de ses phares de brouillard, car il sait qu'ils sont éblouissants. Et de temps en temps il règle ses phares de la façon suivante : il arrête la nuit sa voiture à quelques mètres d'un mur blanc. Il allume les phares en position code. A l'aide d'un fil de plomb il prend la hauteur du sol au centre de chaque phare. Il reporte cette hauteur sur la surface éclairée; il doit constater, pour que ses phares soient bien réglés, que le faisceau lumineux s'arrête horizontalement à la hauteur constatée pour le centre de chaque phare, moins deux fois autant de centimètres qu'il y a de mètres entre la surface éclairée et les vitres des phares. La voiture doit être vide. C'est-à-dire que pour une voiture arrêtée — (5 cm. x 2) = 0 m. 60. phares étant à 0 m. 70 du sol, le faisceau des phares-code doit s'arrêter à 0 m. 70 — (5 m. x 2) = 0 m. 60.

Tous ces principes sont d'ailleurs mis en pratique chaque jour par les Vieux du Volant. C'est pour cela qu'ils forment l'élite des automobilistes et que leur insigne est le plus bel emblème auquel peut prétendre un bon automobiliste, conduisant depuis au moins quinze ans. Ceux qui veulent les aider dans leurs campagnes pour la Sécurité de la Route n'ont qu'à s'adresser aux Vieux du Volant, 8, rue de l'Arcade, Paris.

BIBLIOGRAPHIE

LA LEGION ETRANGERE
Revue bimestrielle illustrée,
militaire et coloniale
38, rue Vacon, Marseille
L'abonnement d'un an : 40 francs, le numéro : 7 francs.

L'approche du 25^e anniversaire des opérations au Maroc met à l'ordre du jour le rappel des combats de l'héroïque Légion. Le sommaire de la Revue de la Légion Etrangère en retrace l'histoire qu'illustrent de beaux documents inédits. Egalement un sommaire, l'accueil de Marseille et de Paris au bataillon d'honneur du 1^{er} Etranger.

FONCIERE

Tous Risques
COUDERC-NOUAILLAC
15, avenue de Freycinet
CAHORS
AGENCE REGIONALE

Petites annonces économiques

A VENDRE, propriétés, jusqu'à 25 hectares, maisons d'une pièce à six, tout attenant, bonnes affaires. S'adr. à M. Cler, à Charroux, Belaye, par Castel-franc (Lot).

CAHORS : Perdu chien d'arrêt, griffon marron. Nom : Moko. Prévenir commissariat. Récompense.

FEMME JEUNE demande emploi bureau ou magasin. Excellentes références. S'adresser : Bureau du Journal.

Une OCCASION

de la succursale **A. CITROEN**
Cabriolet 401
TRES BON ETAT
Reprise toutes voitures. Vente à crédit

Pompes funèbres Générales

Succursale de Cahors
Bureau : 71, Boulevard Gambetta (Téléphone : 4.08)

Organisation de convois. INVITATIONS Fourgons automobiles pour transports de corps. Chapelles ardentes. Cercueils ordinaires et de luxe Couronnes mortuaires
Sur demande des familles, un employé se rend à domicile et se charge de toutes formalités.

DERNIERE HEURE

JOURNÉES DÉCISIVES

La Mobilisation Générale est décrétée en France et en Angleterre

La guerre est déchainée sur tout le front germano-polonais

Cette journée du 1^{er} septembre où l'on a affiché l'ordre de mobilisation générale pour le lendemain et qui sera, quoi qu'il adienne, une date fameuse dans notre histoire, était jour de foire à Cahors. Mais s'il y avait affluence ce n'était pas de marchands et d'acheteurs... Dans la foule qui emplissait nos rues et nos boulevards d'une animation ardente et calme, il y avait surtout les soldats de toutes armes qui venaient de quitter leurs vêtements civils et les civils qui allaient revêtir les uniformes de soldats.

Animation qui allait grandissant depuis quelques jours... Les suprêmes heures d'attente se faisaient plus anxieuses. On sentait que la chose allait s'accomplir, que le fait était suspendu sur nos têtes et qu'on n'attendrait plus longtemps...

Puis l'annonce en est arrivée, brutale. La radio de midi l'a annoncée. L'Allemagne avait envahi la Pologne et, déjà, plusieurs villes polonaises avaient été attaquées par les avions boches. Sans déclaration de guerre, bien entendu...

Ainsi, on se trouvait devant le crime accompli. La guerre était commencée.

Nous devons témoigner de la fermeté avec laquelle le coup porté fut reçu. Une profonde tristesse emplissait les cœurs, mais aucun désarroi. Seulement une colère révoltée contre les misérables qui prenaient sur eux cette effroyable responsabilité. Des groupes nombreux se formaient où l'on échangeait des impressions, des pronostics, où l'on discutait sur la suite des événements... Tout cela sans panique ni affolement!

La première dépêche officielle fut d'abord placardée à l'hôtel des Postes. Puis, vers 7 heures du soir, l'affiche prévue de « mobilisation générale des armées de terre, de mer et de l'air » fut placée d'abord sur la Mairie, annonçant que le premier jour de la mobilisation était le 2 septembre... Il y a 25 ans, c'était le 2 août.

Cette confirmation d'une nouvelle attendue ne pouvait plus causer de surprise. Elle fut accueillie avec le calme, la résolution et la confiance qu'il n'y a pas besoin de recommander puisque ces sentiments sont au fond de tous les cœurs.

CONSEIL DES MINISTRES

Les membres du Gouvernement se sont réunis vendredi à l'Élysée, sous la présidence de M. Albert Lebrun. La délibération ministérielle a commencé à 10 h. 45. Le Conseil des Ministres a approuvé à l'unanimité les décrets suivants présentés par M. Ed. Daladier, Président du Conseil :

1^o Décret ordonnant la mobilisation générale des armées françaises de terre, de mer et de l'air sur toute l'étendue du territoire français, en Algérie, dans les colonies et autres territoires d'allégeance française. Le premier jour de la mobilisation est le 2 septembre.

2^o Un décret établissant l'état de siège dans les 89 départements français et le territoire de Belfort, ainsi que dans les trois départements d'Algérie.

3^o Un décret convoquant les Chambres pour demain 2 septembre.

UNE PROCLAMATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE POLONAISE

L'ambassade de Pologne à Paris communique le texte de la proclamation qui vient d'être adressée par M. Ignace Moscicki, président de la République, à la nation polonaise :

« Cette nuit, notre ennemi scélérate a commencé des opérations offensives contre l'Etat polonais.

En ce moment historique, je m'adresse à tous les citoyens du pays avec la profonde conviction que toute la nation se rangera autour du commandant en chef et de la force armée, afin de défendre sa liberté, son indépendance et son honneur et donnera une digne réponse à l'agresseur, comme il l'est arrivé plus d'une fois dans l'histoire des relations polono-allemandes.

« Toute la nation, bénie par Dieu dans la lutte pour sa sainte et juste cause et unie à l'armée, marchera en rangs serrés au combat et à la victoire complète. »

Mobilisation générale en Suisse

Le Conseil fédéral a décrété la mobilisation générale de l'armée suisse pour demain matin.

Les démocrates américains

sont maintenant favorables à la révision de la loi de neutralité

M. Soldloom, président de la Commission des affaires étrangères de la Chambre, a été reçu par le président Roosevelt.

Il a déclaré à la presse qu'il avait communiqué, il y a quelques jours, avec les représentants démocrates qui votèrent contre la révision de la loi de neutralité à la dernière session du Congrès et que les réponses reçues de la majorité de ces représentants, indiquaient que, maintenant, ils favoriseraient la révision de cette loi dans le sens demandé par l'administration.

La population italienne semble

attendre un geste de Mussolini

Le discours de M. Hitler au Reichstag a fait une forte impression à Rome où les haut-parleurs ont diffusé les paroles du chancelier dans certains carrefours.

Le calme règne. Il semble que toute la population italienne attende la décision que le chef du gouvernement fasciste prendra incessamment.

Avions allemands abattus

Sept avions allemands ont été abattus par les Polonais.

Un train blindé allemand capturé

Un train blindé allemand a été capturé par les Polonais.

FRANÇAIS !

Faites travailler les mines françaises

Le Boulet « LE POISSON »



Le meilleur marché, parce que le meilleur, le plus économique, le plus avantageux, le moins coûteux.

30 0/0 d'économie

Exigez de votre fournisseur le Boulet « LE POISSON »

DAYRENS Maurice, représentant, rue des Frères-Poncelet, Montauban. Tél. 601. T-G.

VENDE	ACHETER
INDICATEUR IMMOBILIER	
R. MARATUECH Ex-commis greffier Membre de la Chambre Syndicale des Agents Immobiliers de France	
109, Bd Gambetta, Cahors - Tél. 44	
VENTE - ACHAT	
LOCATION	
Propriétés - Immeubles - Villas	
TERRAINS COMMERCES	
GRAND CHOIX	
Tous renseignements gratuits	
UNIQUEMENT DU COURTOIS	

Bonne Chasse
vous ferez avec un fusil et des munitions

N. BESSON
83, Bd Gambetta, CAHORS. — Tél. 335
Essayez les cartouches « Kiport »

Déménagements
FOURGONS CAPITONNÉS
GARDE-MEUBLES

P NOYER
5, rue Jean-Caviole, CAHORS

Cabinet Immobilier
(20^e année)
J. DELLARD
propriétaire, 1, rue Mar-Joffre
CAHORS

VENTE ET ACHAT
toutes propriétés

Châteaux, villas, tous immeubles ville et campagne
TERRAINS A BATIR
Fonds de commerce
Prêts hypothécaires
RENSEIGNEMENTS GRATUITS

BRULERIE MODERNE
33, Rue Nationale CAHORS

CAFÉS ANDRÉ
Supérieurs aux meilleurs

AGENCE IMMOBILIÈRE
ACHAT - VENTE & LOCATION
D'IMMEUBLES - PROPRIÉTÉS DE RAPPORT & DÉPÊCHEMENT ANTIQUITÉS

Châteaux - Maisons - Villas - Jardins Bois - Fonds de Commerce

A.-Cyrille VAISSIÉ
2, Rue du Portail-Alban, 2
CAHORS (Lot)

PARIS-ÉLÉANT
CAHORS

Choix
Qualité,
Fin
et Prix

12, rue Maréchal-Joffre

Déménagements
Groupages

occasion retour de la région sur Paris
PETIT, 65, r. Dulong, Paris. Carnot 46-57



MESDAMES, ÉCOUTEZ! TAÏTE ANNIE!

« Si vous êtes atteintes de Métrite, Hémorragies, Suites de Couches, Ovarites, Pertes blanches, suivez mes conseils : imitez l'exemple des milliers de femmes, qui depuis un siècle et plus, font usage de la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

pour prévenir et combattre tous les maux, toutes les maladies causées par la mauvaise circulation du sang ».

« Je vous recommande aussi de faire chaque jour des injections avec l'HYGIENINITE DES DAMES ». La boîte, 7 fr. 40

La JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à ROUEN, se trouve dans toutes les pharmacies.

- Le flacon : Liquide-Pilules : 13 fr.
- Exigez bien, dans l'intérêt de votre santé, la véritable JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY avec le portrait de l'ABBÉ SOURY, et, en rouge, la signature : Mag. DUMONTIER.
- CHALEURS - VAPEURS ÉTOUFFEMENTS MARYSAIES
 - SUITES DE COUCHES MÉTRITES ACCIDENTS
 - DU RETOUR D'ÂGE VARICES - PALETTES HÉMORROÏDES

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

aucun autre produit ne peut le remplacer

Avant de partir pour Paris notez l'adresse de

l'Agence Havas

62, RUE DE RICHELIEU, PARIS

vous pourrez lire chaque jour votre journal dans le Hall de son immeuble

Imp. COUESLANT (personnel intéressé) Le co-gérant : L. PARAZINES.

POUR vos MAUX D'ESTOMAC



BRÛLURES AIGREURS GASTRITES DYSPEPSIE

POUDRES de COCK

Toutes pharmacies, fr. 12,50 la boîte

Bibliographie

LIVRE QU'IL FAUT LIRE

« QUE TROUVE-T-ON EN MONTAGNE ? » par A. KOSCH

Ce volume aidera les administrateurs de la nature alpestre à mieux aimer et à mieux comprendre les animaux et les plantes les plus répandus en montagne.

De courtes descriptions, concises, rédigées sous la forme habituelle des « Guide du Naturaliste » aideront à identifier rapidement les espèces propres et le lieu de séjour de chacune ; des planches d'empreintes d'animaux permettront, en excursion ou en chasse, de suivre ou de retrouver une piste. Ce guide fourmille de détails et d'observations curieuses, dont l'étude animera d'un intérêt nouveau le séjour en montagne.

Ce livre ne peut manquer d'intéresser le lecteur. Il contient de nombreuses illustrations en couleurs et environ 300 gravures en noir. — G. G.

Un in-12, prix : 22 francs. Éditeur, Fernand Nathan, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris, 6^e.

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

1, RUE DES CAPUCINS, 1

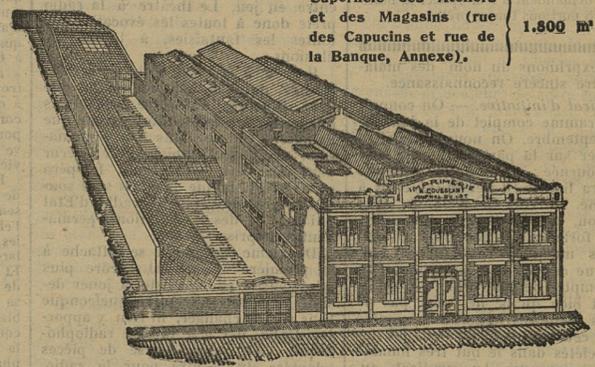
INSTALLATION MODERNE

10 LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

— PRIX MODÉRÉS —



Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe). 1.800 m²

LA PHOSPHIODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE DE FOIE DE MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées

POUR LA GUÉRISON DES :

Enfants faibles, Personnes délicates, Malades, Grippés et Convalescents

- LYMPHATISME :** Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.
- MALADIES DES OS :** Rachitisme, Scrofule des enfants.
- MALADIES DE LA POITRINE :** Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

PRIX DU FLACON : 15 francs

LA PHOSPHIODE GARNAL ET LE CORPS MÉDICAL

Le D^r ORTEL, Ancien Externe des Hôpitaux de Paris, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHIODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre. »

Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os. C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs. Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie. Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine. Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

Comme toutes les bonnes préparations pharmaceutiques, la PHOSPHIODE GARNAL est l'objet de contrefaçons ; pour éviter d'être victime d'une tromperie sur l'origine et sur les qualités du produit, malades exigez sur l'étiquette le nom du préparateur. Il n'existe d'autre Phosphiode que la PHOSPHIODE GARNAL, préparée, 97, Boulevard Gambetta, Cahors.

LABORATOIRE DE LA PHOSPHIODE GARNAL, 97, Boulevard Gambetta, CAHORS

SERVICES AUTOMOBILES TOURISTIQUES



DEUX BELLES EXCURSIONS au PAYS QUERCINOIS au départ de CAHORS

- CIRCUIT I** (Jeudis, jusqu'au 15 septembre) Cahors (gare) départ 9 h. 30. Luzech, Albas, Fumel (déjeuner), Château de Bonaguil, Montcabrier, Puy-l'Évêque, Castelfranc, Luzech, Mercuès, Cahors (arrivée vers 19 heures). Prix par place... 35 fr.
 - CIRCUIT II** (Dimanches, jusqu'au 24 sept.) Cahors (gare) départ 9 h. 30. St-Cirq-la-Popie, Cajarc, Figeac (déjeuner), Espagnac, Marcihiac, Cabrerets, Conduché, Cahors (arrivée vers 19 heures). Prix par place... 35 fr.
- Demandez les notices sur ces services aux gares et agences S. N. C. F.

exactitude sécurité, confort

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Feuilleton du « Journal du Lot » 29

PIERRE DHAËL LES DERNIERS SANGLOTS

Elle le regardait de ses beaux yeux clairs, pleins de chagrin et de compassion.

— Je ne pouvais pas !... Puis, elle ajouta, plus bas : — Mon âme vient de livrer une lutte terrible.

Il eut peur de la voix profonde avec laquelle ces mots furent prononcés et il pressentit un malheur. Il lui prit les deux mains.

— Parlez, fit-il.

Elle lui dit :

— Je ne suis point venue vous apporter une joie.

Il se sentit pâlir.

— Ce n'est pas une peine, je pense ?

— Si, Gérard, c'est une peine... Il la regarda bien dans les yeux. Il connaissait la loyauté de son âme.

Il prononça :

— Ce n'est pas possible... Je ne vous crois pas.

— Il faut me croire.

— Je ne vous crois pas !... Vous

ne m'avez jamais avoué fermement que vous m'aimiez et pourtant, j'en suis sûr, Vous avez des yeux qui ne mentent pas... Alors, si vous m'aimiez avant, pourquoi ne m'aimiez-vous plus ? Ce n'est pas possible. Un cœur ne change pas en huit jours.

Il s'exaltait en parlant.

— Un cœur ne change pas en huit jours, un cœur comme le vôtre... une chose aussi belle, aussi pure, aussi claire que votre cœur... Quand il s'est donné, il ne se reprend pas en huit jours.

Doucement elle secoua la tête.

— Vous ne me comprenez pas.

Il répliqua :

— Qu'est-ce à dire ? Je me suis trompé ? Vous ne m'avez jamais aimé ?

Elle ne voulut pas nier.

— Vous ne vous êtes pas trompé, fit-elle. Je vous ai aimé...

— Alors, pourquoi votre cœur a-t-il changé ?

Elle eut des larmes plein ses yeux d'or, des larmes qui tremblèrent au bord de ses cils épais et qui coulèrent lentement sur ses mains jointes.

Elle dit :

— Ayez confiance en moi et croyez que si je retire ma parole, c'est parce que, formellement, je le dois.

Gérard se leva.

Lui, si calme, si maître de ses nerfs, d'ordinaire, se mit à marcher de long en large, à travers la pièce, comme un fauve dans sa cage.

Puis il s'arrêta devant Josiane.

— Vous êtes libre, dit-il. Aucun engagement ne vous lie à moi... Si vous voulez me déchirer le cœur, vous le pouvez.

Il se remit à marcher. Et comme il passait devant sa table à écrire, il saisit brusquement un coupe-papier d'ivoire et le brisa d'un seul coup.

— Gérard !

Josiane l'appela.

Il demanda, un peu durement :

— Que me voulez-vous ?

Il la regarda en face.

Alors seulement il s'aperçut qu'elle pleurait.

Sa colère tomba tout d'un coup... Il eut honte de lui... pitié d'elle...

— Écoutez, Josiane, dit-il doucement. Il faut me pardonner. J'ai eu des gestes de violence qui ne sont pas dignes d'un homme... Je n'ai rien à réclamer. Votre cœur vous appartient. Vous m'en aviez fait le don magnifique. Je croyais que ce trésor était à moi...

— Maintenant, vous le reprenez. Il est à vous, je vous le rends... Mais vous ne pouvez pas m'empêcher de souffrir.

Elle eut un mouvement de révolte.

— Et moi ? protesta-t-elle.

— Vous ?

— Croyez-vous donc que je ne souffre pas ?

Il la regarda avec surprise.

— Alors ?

Après un instant de silence, elle répondit avec douceur :

— Gérard, il y a dans la vie des

êtres et dans celle des cœurs des événements qui n'émanent point d'eux-mêmes... Nous ne sommes pas seuls... Notre bonheur, notre malheur ne sont pas des réalités indépendantes, libres, ne tenant à rien. Nous sommes liés aux autres. Nous les entraînons avec nous, et il se peut parfois que notre joie la plus belle soit faite de leur douleur, ou que notre grande douleur soit la rançon de leur joie.

Gérard s'obstina :

— Je n'arrive pas à comprendre.

Elle reprit :

— Dans la vie, Gérard, il y a une chose qui prime toutes les autres et qui s'appelle le devoir. Contre cela, on ne peut point aller. Car si, une fois, certaines âmes le relient, elles ne peuvent que rencontrer déception et dégoût ; et là où elles croyaient récolter des joies, elles ne recueillent que des peines.

Cette fois, il commença à comprendre.

Il lui dit :

— Josiane, parlez clairement. Je ne sais si vous vous en rendez compte mais vous me déchirez le cœur...

Elle l'attrira sur le divan, à côté d'elle.

— Chut !... fit-elle d'une voix presque basse. Je souffre assez pour mon compte, et je n'ai pas besoin que du mal me vienne encore de vous.

Il baissa la tête.

— Je vous écoute, dit-il.

Elle parla longtemps. Il n'essaya point de l'interrompre.

Elle lui expliqua la situation tragique dans laquelle se débattaient ses parents ; l'autoritarisme farouche de sa tante ; son mariage décidé avec Régis, qu'elle n'aimait point... Elle disait tout cela avec des mots très tristes et très doux. Et, quand elle eut fini, elle regarda l'autre dans les yeux.

— Gérard, demanda-t-elle, que dois-je faire ?

Comme les enfants, il répondit un « je ne sais pas » désespéré.

Elle répéta :

— Que dois-je faire ?

Encore comme un enfant, il supplia :

— Ne m'abandonnez pas... Que ferai-je sans vous ?

Elle dit, à son tour :

— Et, avec vous, que ferons-nous... sans fortune, mes parents à notre charge... détestés de ceux que nous aurons ruinés, s'ils, déshonorés !

Alors seulement il se rendit compte.

— Josiane, vous comprenez mieux le devoir que moi. Vous êtes beaucoup plus raisonnable.

Elle dit :

— Je ne l'ai pas si bien compris tout de suite. Moi aussi, je me suis débattue et j'ai essayé d'échapper. Je ne me suis pas résignée si facilement que vous croyez.

Gérard trouva une sorte d'étrange douceur à penser qu'elle souffrait à cause de lui.

— J'ai mis plus de huit jours à prendre cette résolution, expliqua-t-elle. Mais, maintenant, c'est chose faite. Je veux sauver les miens et je n'ai pas le droit d'agir autrement.

Il dit :

— C'est vrai... Vous valez mieux que moi.

— Seulement, ajouta-t-elle, je n'ai point voulu que vous apprissiez cela en dehors de moi et par d'autres. J'ai voulu aussi que vous eussiez le moins possible à souffrir...

« Je vous devais une explication loyale, je vous l'ai donnée. Je ne pense point vous faire croire que ma peine est légère ; mais je vous avoue, en toute sincérité que, le jour où je me serai engagée envers Régis, je ferai mon possible pour arracher mon cœur de vous, et pour le lui donner... et je crois que j'y réussirai. Je veux être une épouse sincère et affectueuse. »

Il soupira :

— Que puis-je répondre à cela, sinon ce que je vous ai déjà dit ?... Vous m'avez donné votre cœur, vous venez me le reprendre... Je vous le rends, sans vous dire la profondeur du mal qui me déchire.

(A suivre).

Pendant votre séjour à Paris vous pourrez lire votre journal 62, rue de Richelieu, PARIS